



# UDR-FO 17

## Bulletin de l'Union Départementale des Retraités Force Ouvrière de la Charente-Maritime

119 bis rue des Gonthières 17140 LAGORD

courriel: [udrfo17@laposte.net](mailto:udrfo17@laposte.net) tel: 05 46 41 30 26 (UD-FO)

n°2 - octobre 2021

### EDITO

L'UDR FO 17 a décidé, lors de son Assemblée Générale du 11 mai 2021, de publier un bulletin qui paraîtra, en principe, 3 fois par an, en octobre, janvier et avril.

Ce bulletin est conçu comme un trait d'union entre les militants FO retraités du département. Il doit être alimenté en premier lieu par des infos et documents locaux, transmis par des camarades ou relevés dans la presse locale, mais aussi par des documents piochés dans la communication syndicale de FO, que ce soit celle de l'UD, celle de l'UCR, celle de la Confédération ou de tout autre syndicat ou organisation Force Ouvrière. C'est le bureau de l'UDR qui supervisera le contenu du bulletin.

Naturellement, nous continuerons, comme par le passé, à faire parvenir aux adhérents des infos ponctuelles ou en prise directe avec nos combats, des infos qui ne peuvent pas attendre plusieurs mois.

Le premier octobre, à l'appel, notamment, de notre UDR, les retraités ont manifesté, avec l'intersyndicale, pour réaffirmer leurs revendications. Le 5 octobre, ils ont répondu à l'appel de l'UD et de la Confédération et ont participé aux manifestations avec les actifs.

En effet, nos revendications sont indissociables de celles des actifs, notre sort est lié. Ceux qui bloquent nos pensions, qui veulent détruire le système de retraite fondé sur le salaire différé, ce sont les mêmes qui bloquent les salaires, multiplient les entorses au code du travail, ferment les lits dans les hôpitaux ou tentent de mettre en pièces la sécu de 1945.

Force est de constater qu'à ce jour, le gouvernement n'a répondu à aucune de nos revendications. Pire, il laisse faire la valse des étiquettes et n'a, à ce jour, nullement l'intention d'empêcher la hausse des prix des carburants (constitués pour les trois quarts de taxes sur lesquelles il a la main).

C'est pourquoi l'UDR FO 17, avec l'UCR FO, poursuit dans la voie de la mobilisation des retraités et prépare la montée sur Paris du 2 décembre 2021, dans l'unité syndicale.

Jacques Dumerc  
secrétaire de l'UDR FO 17.

### SOMMAIRE

Edito	1
1er octobre à La Rochelle	2
Pouvoir d'achat, quelques chiffres	2
Lu dans Sud-Ouest	2
5 octobre	3
Délégation au député Olivier Falorni	3
Délégation au député Raphaël Gérard	4
Adhésion à l'UDR17	4

# 1er octobre à La Rochelle



Evolution des prix depuis  
janvier 2013  
(chiffres INSEE)

2013 : + 0,9 %  
2014 : + 0,1%  
2015 : + 0,2%  
2016 : + 0,6%  
2017 : + 1,4%  
2018 : + 1,6%  
2019 : + 1,5%  
2020 : + 0,6%  
Janvier 2021: +0,2%  
Février 2021: +0%  
Mars 2021 : +0,6%  
Avril 2021 : +0,1%  
Mai 2021 : + 0,3%

Evolution des pensions :

0,1% au 1er octobre 2015  
0,8% au 1er octobre 2017  
0,3% au 1er janvier 2019  
1% au 1er janvier 2020 pour  
les pensions inférieures  
à 2000 euro brut  
0,3 % au 1er janvier 2020 pour  
les pensions supérieures  
à 2000 euro brut  
0,4% au 1er janvier 2021

Source :

bulletin des retraités FO Cheminots

## Pouvoir d'achat, quelques chiffres.

## Lu dans Sud-Ouest

### ECHOS DE ROCHEFORT

#### Près d'une centaine de retraités ont manifesté

**SOCIAL** À l'appel de la CGT, de FO et de la FSU, une petite centaine de manifestants se sont retrouvés vendredi 30 septembre sur la place Colbert pour défendre leurs revendications : « augmentation des retraites, pensions de base et complémentaires, en les indexant sur l'évolution du salaire moyen », indique Guy Silvestri, secrétaire général de l'Union syndicale des retraités CGT 17. L'augmentation du prix



DAVID BRIAND

de l'énergie lui fait craindre que « l'inflation dépasse les 2 % ». De son côté, Marie-Jo Babineau, de l'union locale FO,

insiste sur « le manque de médecins » et « les dossiers de surendettement pour les retraités qui risquent l'expulsion ». Deux affaires lui sont parvenues récemment.

### LA ROCHELLE

## Une centaine de retraités dans la rue

Ils réclament une revalorisation des retraites, un meilleur accès aux soins et aux services publics

Près d'une centaine de personnes ont battu le pavé ce vendredi matin à La Rochelle, répondant ainsi à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, CFE-CGC, FGR-RP et LSR). Par cette manifestation (d'autres étaient organisées ailleurs), ils entendaient réclamer une augmentation des retraites, pensions de base et complémentaires. « Encore hier [jeudi], on a appris que notre pouvoir d'achat allait une nouvelle fois baisser avec la hausse du prix du gaz. C'est une catastrophe pour certains », déplore Jean-Luc Martin de la CGT.

Parmi les revendications, il y

a également le renforcement du système de soins : « 100 000 postes supplémentaires sont nécessaires dans notre système hospitalier », développent les manifestants. « On nous annonce 10 000 embauches dans les Ehpad sur cinq ans. C'est se moquer du monde. Car c'est 200 000 personnes qu'il faudrait », s'agace Jacques Dumerc pour FO.

#### Manifestation mardi

L'action a aussi permis de dénoncer les difficultés d'accès aux services publics, en particulier en zone rurale.

Un appel a été lancé aux retraités pour qu'ils gonflent les



Le cortège se dirigeant vers les halles, à La Rochelle.

JEAN-CHRISTOPHE SOUNALET

rangs, mardi 5 octobre, lors de la manifestation interprofessionnelle annoncée place

du Commandant-de-la-Motte-Rouge, dès 10 h 30.  
**T. M.**

## 5 octobre



*Une partie du cortège FO lors de la manifestation interprofessionnelle à La Rochelle le 5 octobre*

### Délégation au député Olivier Falorni.



L'intersyndicale départementale des retraités (CGT, FO, FSU, CFE-CGC, FGR-FP et LSR) avait demandé audience à Monsieur Olivier Falorni, député de la première circonscription de la Charente-Maritime.

Une délégation composée d'Hélène POUGNANT, Jean-Luc MARTIN et Jacques DUMERC, a été reçue le 30 septembre à 14h30, pendant une heure, la veille de la journée nationale de mobilisation des retraités.

La délégation a exposé à Monsieur Falorni les revendications des retraités et lui a remis la motion nationale recensant toutes nos demandes.

Monsieur Falorni a reconnu que la situation des retraités se dégradait sous bien des aspects.

Il a déclaré que les députés n'avaient pas encore connaissance des documents préparatoires à la loi de finances pour 2022, pas plus que du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS). En conséquence, il ne pouvait se prononcer pour l'instant sur l'attitude qu'il adopterait lors du vote de ces lois. Les seules informations dont il dispose sont les déclarations du Conseil des Ministres, que nous connaissons aussi. Même les débats en commissions n'ont pas commencé.

M.Falorni nous a écouté et pris beaucoup de notes, mais nous n'avons rien appris de nouveau.

A l'issue de cet échange courtois mais sans surprise, la délégation a assuré à Monsieur Falorni qu'elle suivrait attentivement les débats et les votes des députés.

## **Délégation au député Raphaël Gérard.**

Le 13 septembre 2021 à Jonzac, nous avons rencontré le député Raphaël Gérard (LREM) de la 4<sup>ème</sup> circonscription. Composition de la délégation : Hélène Pognant (FSU), Josiane Ruhaud (FO) et Jean Luc Martin (CGT)

L'entretien a duré une heure trente. Nous lui avons donné la motion intersyndicale adressée aux députés et avons souhaité aborder 3 points :

La nécessaire augmentation des retraites et pensions. La sécurité sociale et la santé, dont les questions liées à la dépendance. Ceci alors que le PLFSS (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) va très bientôt être soumis au vote des députés.

Concernant le PLFSS, le député nous a dit qu'il contiendra des dispositions du Ségur de la santé, quoiqu'il y ait déjà eu 4 budgets rectificatifs. Mais il ne connaît pas le contenu détaillé du projet.

A propos du montant des retraites, la suppression des impôts locaux a constitué selon lui un apport non négligeable aux retraités. Nous lui avons fait remarquer que beaucoup ont des revenus si bas qu'ils ne sont pas imposables, donc pas d'augmentation du pouvoir d'achat.

Pour ce qui est d'une éventuelle augmentation des retraites, cela ne peut se traiter, selon lui, en dehors de la réforme des retraites.

Il n'est pas favorable à la mise en place de cette réforme (qu'il souhaite « profonde », par points, etc.) avant le début du prochain quinquennat et ne pense pas qu'il faille la limiter au seul allongement de la durée d'activité. Ce devrait être le débat pendant la campagne présidentielle et la première réforme du quinquennat suivant.

Avant tout il faut « recueillir l'assentiment des Français dans les urnes » a-t-il précisé. Ce qui n'empêche pas de poursuivre consultations et discussions avec les « partenaires sociaux ».

Pour ce qui est de l'éventuelle loi sur la dépendance, (c'est le terme qu'il a employé, bien que nous ayons répété à plusieurs reprises le terme autonomie) dont nous avons rappelé que les dépenses selon nous relèvent de la Sécurité Sociale, le député souhaite que cela soit traité dans le cadre de « projets de territoire » intégrant divers acteurs et services (ARS, collectivités territoriales, EHPAD, réunion de tous les financeurs, etc.). Ainsi on pourrait voir comment accompagner le grand âge. En tout cas il n'envisage pas de financement dans le cadre de la Sécurité Sociale, mais par le biais, par exemple, de la CRDS élargie à d'autres revenus que ceux des salariés. Une fois encore il dit que ce sujet doit être traité dans la cadre d'une « réforme globale de la société ».

Au sujet des services publics, le député nie les suppressions actuelles de lits dans les hôpitaux, argue de la difficulté d'embaucher. Il vante les Maisons France services qui se multiplient pour lesquelles il suffirait de faire de l'information auprès des personnes concernées. Nous avons rappelé qu'elles permettent de supprimer des centaines d'emplois publics spécialisés.

Le député a accepté la discussion, écouté nos avis mais a défendu de bout en bout la politique du gouvernement Macron.

## **Adhésion à l'UDR-17**

Pour adhérer à l'UDR FO 17, contacter le secrétaire :

[jacques.dumerc@wanadoo.fr](mailto:jacques.dumerc@wanadoo.fr)

tel 06 63 83 78 08